

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00282

Numéro SIREN : 792 671 976

Nom ou dénomination : PLURIWONE GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2021 sous le numéro de dépôt 1160

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	600	512	88	88			
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	792 000		792 000	792 000				
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	792 600	512	792 088	792 088				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	2 444		2 444	1 204	1 239	102.89	
	Autres créances	204 886		204 886	336 196	131 310	39.06	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	204 183		204 183	452 919	248 736	54.92		
Disponibilités	808 293		808 293	107 134	701 160	654.47		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	1 219 806		1 219 806	897 453	322 353	35.92		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 012 406	512	2 011 894	1 689 541	322 353	19.08		

Certifié conforme
de Président, Paul PRIGNIERES

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 450 000)	450 000		450 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	36 367		32 015		4 352	13.59
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	564 194		560 260		3 933	0.70
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	948 867		87 025		861 842	990.34
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 999 428		1 129 301		870 127	77.05	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				10	10	100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	76		186		110	59.02
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 768		4 463		4 306	96.48
	Dettes fiscales et sociales	97				97	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	3 525		555 581		552 057	99.37	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	12 466		560 240		547 774	97.77
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 011 894		1 689 541		322 353	19.08	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

12 466 560 240

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 142		1 142	2 240		1 098	49.01
Chiffre d'affaires NET	1 142		1 142	2 240		1 098	49.01
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			4			4	
Total des Produits d'exploitation (I)			1 147	2 240		1 093	48.81
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 776	6 503		273	4.20
Impôts, taxes et versements assimilés			170	169		1	0.59
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				200		200	100.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			50	0		49	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			6 995	6 872		123	1.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 849	4 632		1 217	26.27
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	952 230		89 332		862 898	965.95
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 106		5 388		1 718	31.88
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	959 336		94 720		864 616	912.81
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 524		2 368		1 156	48.83
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 524		2 368		1 156	48.83
2. Résultat financier (V-VI)	955 812		92 352		863 460	934.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	949 963		87 720		862 243	982.95
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 096		695		401	57.70
Total des produits (I+III+V+VII)	960 483		96 960		863 523	890.59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 616		9 935		1 681	16.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	948 867		87 025		861 842	990.34

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique sur l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a été mis en évidence.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	600		
TOTAL	600		
Autres titres immobilisés	792 000		
TOTAL	792 000		
TOTAL GENERAL	792 600		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			600	600
TOTAL			600	600
Autres titres immobilisés			792 000	792 000
TOTAL			792 000	792 000
TOTAL GENERAL			792 600	792 600

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	512			512
TOTAL	512			512
TOTAL GENERAL	512			512

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 444	2 444	
Impôts sur les bénéfices	1 069	1 069	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 441	1 441	
Débiteurs divers	202 376	202 376	
TOTAL	207 330	207 330	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 768	8 768		
Taxe sur la valeur ajoutée	97	97		
Groupe et associés	76	76		
Autres dettes	3 525	3 525		
TOTAL	12 466	12 466		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	10.0000	45 000			45 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	4 41
Total	4 41

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 340
Total	4 340

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 000 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<p>A. Renseignements détaillés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Filiales détenues à + de 50% - PLURIWARE SARL - 6RDS SCI - Participations détenues entre 10 et 50 % <p>B. Renseignements globaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A 	<p>8 000</p> <p>380 000</p>		<p>100.00</p> <p>95.26</p>					<p>1 160 271</p>	<p>464 054</p>	<p>952 230</p>

PLURIWONE GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 450 000 euros
Siège social : 4 rue des Salines, 97427 L'ETANG SALE LES BAINS
792 671 976 RCS TGI SAINT PIERRE DE LA REUNION

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2018

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 948 867 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	948 867 euros
A la réserve légale	8 633 euros
Solde	----- 940 234 euros
A titre de dividendes Soit 2.22 euros par action	100000 euros
Le solde	840 234 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le **28 juin 2018**.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Dividendes attribués et décompte des prélèvements à la source :

Dividendes brut :	100 000 €
Prélèvement forfaitaire unique de 30 %	- 30 000 €
	<hr/>
	70 000 € Net

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2015 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

48 000 euros, soit 1,07 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 48 000 euros

Certifié conforme
Le Président

*Certifié conforme
de mandataire
leul PRUVIÈRES* 